

Le rôle des abeilles

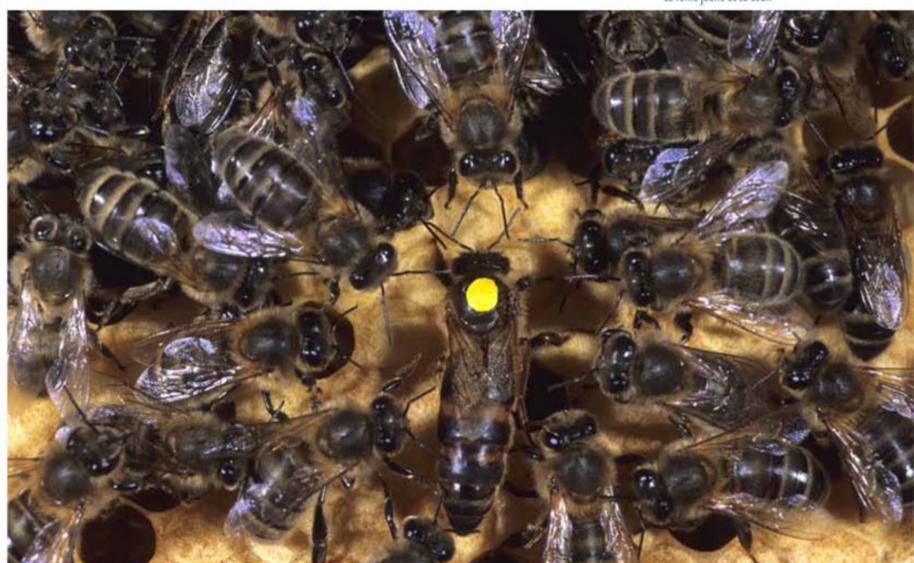
Passant de fleur en fleur, l'abeille butineuse s'avère le meilleur agent pollinisateur qui soit, bien plus que le vent ou les autres insectes. On considère qu'elle est responsable de la reproduction d'à peu près 35 % des plantes servant à l'alimentation humaine et de la survie de 80 % des plantes à fleurs. L'abeille est donc essentielle pour assurer la qualité, mais aussi la quantité de la production de graines et de fruits. Cela est vrai pour la nature sauvage, mais aussi pour l'agriculture.

En Chine, dans la province du Sichuan, jadis traitée systématiquement au DDT, les abeilles ont disparu. Aujourd'hui, pour assurer la production de poires - spécialité de la région - les arboriculteurs doivent faire appel à des ouvriers saisonniers qui montent dans les arbres et, à l'aide d'une plume trempée dans du pollen de fleurs mâles préalablement grattées à la brosse à dents, fécondent les fleurs femelles. Mais là où une ruche pollinise trois millions de fleurs en une journée, chaque homme ne parvient péniblement qu'à féconder trente poiriers. Aux Etats-Unis, dans des vergers où les abeilles ont disparu, d'immenses camions-ruchers effectuent la transhumance, sans laquelle la production fruitière serait inexistante. Au printemps 2009, en Californie, il a fallu faire appel à 91 semi-remorques, transportant un million trois cent mille ruches, pour la pollinisation des amandiers. 46 d'entre eux n'ont pas vu leurs abeilles revenir, victimes de ce mal soi-disant « mystérieux », qui ravage les colonies d'Amérique du Nord. Le surcoût est évalué à plusieurs millions de dollars. D'après une estimation, s'il fallait demain, aux Etats-Unis, assurer totalement la pollinisation des arbres fruitiers de cette façon, il en coûterait 90 milliards de dollars!

La plus-value apportée par les abeilles lors de la pollinisation est de douze à quinze fois supérieure au revenu de la vente des produits de la ruche. De plus, par leur action pollinisatrice, les abeilles contribuent à la sauvegarde de plus de 20 000 plantes menacées d'extinction en Europe. Dominique Guillet, fondateur de Kokopelli, cette organisation qui distribue des graines pour contrecarrer la tentative de mainmise d'une poignée de multinationales sur le vivant, dénonce la responsabilité de l'agriculture productiviste dans la surmortalité des abeilles, et ne ménage

pas non plus les apiculteurs : « Les abeilles sont en train d'abandonner l'humanité et de quitter ce monde. Leur appauvrissement génétique contribue à les fragiliser. Les apiculteurs abusent de la sélection. Ainsi, aux Etats-Unis, les souches seraient toutes issues de deux cents reines sélectionnées. » Mais les apiculteurs ont-ils le choix ? Face à la surmortalité des abeilles et à la baisse de productivité des colonies, ils réagissent en fabriquant quantité de nouveaux essaims, sans quoi ils seraient tous en faillite. Fuite en avant, certes, mais aussi piège qui se referme : l'évolution de l'apiculture résulte d'un système économique axé sur le profit à court terme, qui broie les abeilles et leurs éleveurs, comme il écrase le restant de l'humanité.

La reine jaune et sa cour



Vie et mort de l'essaim

D'après l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), la surmortalité des abeilles en France atteint 35 % des colonies. Parmi les causes, l'agence dénonce la dégradation de l'environnement, et plus particulièrement la diminution de la biodiversité « liée à l'agriculture intensive, ayant pour conséquence un manque de disponibilité en plantes pollinifères et mellifères ».

Essaim sauvage agrippé à une branche attendant son envol définitif.



Pollutions d'origine agricole

Parmi les principaux responsables de la surmortalité, l'Afssa identifie certains agents chimiques, parmi les quelque 5 000 produits phytopharmaceutiques commercialisés. Elle refuse toutefois de désigner nommément les marques responsables. Il est pourtant de plus en plus souvent admis que les dégâts seraient imputables à l'action combinée de plusieurs facteurs, dont l'utilisation des insecticides systémiques, Gaucho, Cruiser et Régent, depuis longtemps dans le collimateur des apiculteurs et des associations de défense de l'environnement. Une équipe de chercheurs, pilotée par Yves Le Conte, s'est attaquée à l'imidaclopride, la matière active du Gaucho, interdit en France, depuis 2005. Elle a démontré qu'à des doses infinitésimales, l'imidaclopride a des effets sur les abeilles... mais pas sur toutes les abeilles : uniquement sur celles qui sont contaminées par un microchampignon. Première conclusion : contrairement à ce qu'affirmaient les industriels, ce champignon seul ne peut être incriminé comme responsable de la surmortalité. Seconde conclusion : le pesticide, s'il n'est pas le poison

qui tue directement l'abeille, ne peut pour autant être considéré comme étant étranger à sa mort. En tout cas, la preuve a été faite que l'association entre pesticides (même à faibles doses) et pathologies bénignes peuvent tuer les abeilles.

Les insecticides systémiques neurotoxiques sont en cause, portant atteinte au système nerveux des abeilles, leur faisant perdre le sens de l'orientation. Utilisés en enrobage des semences, ils restent présents dans le sol durant plusieurs années, continuant à contaminer



UNE APICULTRICE SINISTRÉE

En juin 2009, Céline Ferlat, apicultrice à Lignol, dans le Morbihan, explique dans les colonnes du journal Le Télégramme, avoir remarqué, dans la soirée, des tas d'abeilles mortes devant quatre de ses ruches. « Les rares survivantes tremblaient, avec leur langue sortie et les ailes écartées. » Peu convaincue par le dispositif de détection des troubles des abeilles, mis en place par le ministère de l'Agriculture, Céline Ferlat s'est plainte d'un sentiment d'abandon. Le responsable de la DSV (Direction des services vétérinaires) lui a répondu : « Faute de moyens suffisants, il ne m'est pas possible de consacrer plus d'un emploi à mi-temps pour la question apicole. Si elle reste importante d'un point de vue biologique,

elle pèse assez peu dans le secteur agroalimentaire ». Dans cette affaire, les apiculteurs du secteur n'ont pas tardé à dénoncer la responsabilité des semences enrobées d'insecticide de la marque Cruiser. Très inquiet pour une profession dans laquelle il devient de plus en plus difficile de tenir le coup, José Nadan, apiculteur au Faouët et Président du syndicat des apiculteurs professionnels de Bretagne, tire la sonnette d'alarme : « Un seul grain de maïs Cruiser contamine jusqu'à 5 000 litres d'eau, au taux de 0,126 mg/l, soit au-dessus de la norme européenne pour l'eau potable. Semé à 100 000 grains/hectare, le potentiel de contamination d'un hectare de maïs Cruiser correspond donc à un

demi-milliard de litres d'eau. Une partie arrivera inéluctablement à votre robinet. Une partie aussi, c'est l'objectif, se diffusera dans la sève de la plante, et cette fois ce sont nos petites abeilles et tous les insectes pollinisateurs qui resteront sur le champ. Et quel impact d'un tel poison sur les vers de terre et toute la flore microbienne du sol ? La Cooperl (coopérative agricole dont le siège est à Lamballe) a réussi l'exploit de proposer aux agriculteurs bretons des semences Cruiser quasiment aux tarifs habituellement pratiqués pour des semences non traitées ! » En 2009, sur les quatre départements de la Bretagne administrative, le maïs couvrirait plus de 400 000 hectares. Pauvres abeilles !

Diminution de la biodiversité

Depuis le XIX^e siècle, de nombreuses plantes ont été introduites par l'agriculture, en lieu et place d'étendues sauvages. Mais c'est à partir des années 1960 que, en Bretagne, le passage à une agriculture productiviste et industrielle a modifié le paysage et les pratiques culturales de fond en comble. Les remembrements, particulièrement destructeurs dans notre pays de bocage, ont réduit la biodiversité, tout comme la suppression des pâtures. Or, les expériences de Cédric Alaux, à l'Inra d'Avignon (Institut national de recherche agronomique) montrent que des abeilles nourries avec du pollen issu de cinq espèces différentes de plantes développent un système immunitaire beaucoup plus efficace que celui d'abeilles nourries avec du pollen issu d'une seule fleur. De plus, à taux de protéines égal, le pollen issu de cinq espèces différentes nourrit mieux l'abeille que celui qui est issu d'une seule espèce.



Abeille sur la verge d'or des rochers.

l'environnement. Ils sont d'ailleurs interdits depuis plusieurs années en Italie. Mais les chercheurs restent excessivement prudents. Il est vrai que certains d'entre eux sont inféodés aux lobbies agro-industriels. Pourtant, des conclusions de leurs recherches, on peut logiquement inverser la proposition et en déduire que ces pesticides détruisent tout bonnement le système immunitaire de l'abeille, la rendant plus vulnérable à certaines pathologies. De plus, la prolifération de ces champignons parasites n'est guère étonnante, depuis qu'on a découvert qu'ils étaient incorporés à certains pesticides chimiques employés pour combattre les criquets, la pyrale du maïs et la teigne. Pour Joe Cummins, professeur émérite de biologie à l'Université de l'Ontario, le doute n'est pas permis : « Les autorités chargées de la réglementation ont traité le déclin des abeilles avec une approche étroite et bornée, en ignorant l'évidence selon laquelle les pesticides agissent en synergie avec d'autres éléments dévastateurs. »

Le combat entre apiculteurs – très minoritaires – et puissants lobbies agro-industriels reste cependant très inégal, et l'obtention de moratoires quant à l'utilisation de tel ou tel produit ne tient qu'à un fil. En décembre 2009, l'Afssa autorisait à nouveau l'emploi du Cruiser, contre l'avis de nombreux experts indépendants. En janvier 2011, fort heureusement, le Conseil d'Etat ouvrait enfin la voie à l'interdiction de l'usage de ce produit sur le territoire français, à la demande des apiculteurs. Mais que de temps perdu ! L'action des apiculteurs, des consommateurs et des citoyens est donc d'une importance capitale pour faire pression sur les lobbies productivistes et leurs alliés, mais aussi pour susciter l'installation de colonies, y compris en ville. L'abeille est en danger, et l'abeille est une sentinelle. Témoin de l'état de notre environnement, elle en devient gênante pour certains. Enfin, il faut rappeler que les autorisations octroyées pour des cultures d'OGM en plein champ ne font l'affaire, ni des apiculteurs, ni des abeilles, ni des consommateurs. En effet, comment vendre un miel – ce symbole de pureté – contaminé par du nectar issu de plantes génétiquement modifiées, dans lesquelles on a introduit un gène « insecticide » ? À Ouessant, on est aussi à l'abri de toute contamination par des plantes OGM.



Début de formation d'un essaim sauvage.

Pollution électromagnétique

Des soupçons ont été émis concernant la responsabilité des ondes électromagnétiques dans la surmortalité des abeilles. En Inde, des chercheurs de l'université de Chandigarh's Punjab affirment avoir établi que les radiations émises par les téléphones mobiles interfèrent sur le sens de la navigation des abeilles. Ils ont comparé le comportement et la productivité des abeilles dans une ruche munie de deux téléphones mobiles sous tension, lors de deux séances d'une quinzaine de minutes par jour, pendant trois mois, et dans une autre ruche, équipée de modèles factices. La colonie sous influence des mobiles a subi un déclin dramatique, une réduction de la ponte par la reine (moins de la moitié d'œufs), l'arrêt de la production de miel, et une perte considérable du nombre d'abeilles retournant à la ruche.

Champ de blé noir en lisière de la ville.

